
Adresse de la société populaire de Preuilly, qui félicite la Convention qui a assuré pour jamais le triomphe de la République en dévoilant les conspirateurs et en anéantissant les traîtres, lors de la séance du 9 floréal an II (28 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Preuilly, qui félicite la Convention qui a assuré pour jamais le triomphe de la République en dévoilant les conspirateurs et en anéantissant les traîtres, lors de la séance du 9 floréal an II (28 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 438;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28509_t1_0438_0000_4

Fichier pdf généré le 30/03/2022

gnard populaire qu'ils cachaiient dans leurs larges pantalons.

Montagne sacrée d'où jaillit le salut de la patrie, c'est aussi du haut d'un rocher que nous brisons la fureur des flots et que nous arrêtons l'insolence des Anglais, comme les généreux montagnards ont bravé le couteau des traîtres et tranché le fil de leurs complots.

Représentants du peuple, restez à votre poste, nous avons encore des conjurés à connaître et à punir; que vos longs travaux, vos dangers mêmes ne fassent qu'ajouter, s'il se peut, à votre courage, à votre sagesse comme il redoublent notre ardeur et notre dévouement à l'unité, à l'indivisibilité de la République.

Périssent les ennemis du peuple! Vive la Convention nationale, vive la Montagne, tels sont les mots d'ordre des défenseurs des droits de l'homme et du citoyen en garnison au fort national. S., Confiance et F.»

L'HONORÉ (*lieut.*) [et 50 signatures env.]

k

[*La Sté popul. de Fondettes, à la Conv.; 5 flor. II*] (1).

« Citoyens représentans,

Quelles doivent être douces et satisfaisantes pour vos cœurs ces acclamations générales de tout un peuple libre qui, dans sa reconnaissance et d'un concert unanime vous proclame les sauveurs de la patrie dont vous venez de bien mériter, une seconde fois, en déjouant avec courage les complots liberticides formés par d'infâmes conspirateurs, et en déployant contre eux l'énergie qui seule est capable d'assurer le triomphe de la liberté.

La société populaire de Fondettes, après avoir substitué le culte de la Raison à la superstition et au fanatisme, ne peut mieux commencer les glorieux travaux auxquels elle s'est vouée, qu'en se réunissant à tous ses frères pour vous présenter l'hommage de sa reconnaissance et de son dévouement. Nous ne sommes, il est vrai, que des cultivateurs simples, sans art et sans éloquence, mais nos cœurs sont embrasés du feu sacré qu'inspirera toujours à de vrais républicains sans-culottes l'amour de l'égalité et de la liberté, et nous avons tous voué exécution et haine éternelle à tous les tyrans et à tous les traîtres qui oseraient attenter à la souveraineté du peuple et à la révolution nationale.

Restez à votre poste, représentans dignes de toute notre confiance, restez y, nous vous en conjurons, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de traîtres à démasquer et à punir, jusqu'à ce qu'il n'existe plus ni tyrans ni ennemis à combattre. Continuez à lancer du haut de la Montagne la foudre vengeresse qui doit écraser tous les conspirateurs, tous les lâches amis du despotisme, et ne cessez jamais d'assurer sur les bases inébranlables de la probité et des mœurs, le bonheur du peuple qui vous a remis et confié tous ses droits.

Vive la République, une et indivisible, vivent nos dignes représentans, vive la Montagne.»

VEYRAT (*présid.*), DALON (*secrét.*).

(1) C 303, pl. 1107, p. 5. Départ. de l'Indre-et-Loire.

l

[*La Sté popul. de Preuilly, à la Conv.; 4 flor. II*] (1).

Vertueux Montagnards,

Vous avez su punir les forfaits du tyran Capet; sa tête est tombée et vous avez assuré pour jamais le triomphe de la République. Vous avez su dévoiler les conspirateurs et anéantir les traîtres. Nous vous félicitons sur vos immortels travaux et nous vous invitons au nom du bonheur du peuple à rester à votre poste.

La Société de Preuilly régénérée par le montagnard Ichon, votre collègue, qui a, dans ce pays, terrassé l'aristocratie, et fait triompher les patriotes, a été trouvée digne par ce représentant d'être dénommée Société régénérée des sans-culottes qui tous vous jurent de mourir plutôt que de laisser anéantir la liberté et l'égalité.»

DUMOULIN (*présid.*), LAURENT (*secrét.*).

m

[*La comm. de Viverols, à la Conv.; s.d.*] (2).

« Représentants,

Le gouvernement révolutionnaire que vous nous avez donné, en même temps qu'il est la terreur des malveillants, affermit la République. L'aristocratie est aux abois; le fanatisme et la superstition expirent.

Nous vous félicitons d'avoir déjoué les conspirations; continuez à livrer les traîtres au glaive de la loi. Restez fermes à votre poste; ne le quittez qu'à la paix. Quant à nous, nous surveillerons avec constance et nous n'oublierons jamais que la justice et la probité sont à l'ordre du jour.»

B. CALEMARD (*mairie*),
CALEMARD (*secrét-greffier*).

n

[*L'assemblée sectionnaire de la sect^e de Cérès du Contrat-social, à la Conv.; Reims, s.d.*] (3).

« Représentants,

La liberté vient encore d'obtenir un nouveau triomphe, votre œil vigilant et toujours fixé sur le bonheur des Français, a découvert une nouvelle trame qu'ourdissaient dans l'ombre du crime des infâmes conspirateurs. Ils voulaient, ces monstres, étouffer la liberté dans son berceau pour y substituer l'esclavage et la tyrannie. Vous avez déjoué leurs projets liberticides et le couteau national en a fait une justice éclatante. Continuez vos pénibles travaux; nous mettons sous votre sauvegarde la liberté française, et n'abandonnez que lorsqu'elle sera irrévocablement affermie et que la République reposera sur des bases immuables.

(1) C 303, pl. 1107, p. 6; *J. Sablier*, n° 1286.

(2) C 303, pl. 1107, p. 9. Départ. du Puy-de-Dôme.

(3) C 303, pl. 1107, p. 24.